# Où s'arrête la bienveillance et où commence la maltraitance ? Il y a des solutions!





#### **Public**

Personnel des maisons de repos, des services de gériatrie, toute personne travaillant au service des personnes âgées.

#### **Objectifs**

À l'issue de la formation, le participant devra être capable d'identifier les différents types de maltraitance et prévenir toute situation de maltraitance ou de violence à l'égard des personnes âgées.

## **Présentation**

- Présentation personnelle
- Présentation du groupe
- Tour de table sur les objectifs attendus de cette formation
- Distribution d'un questionnaire composé de 10 questions fermées (vrai/faux) reprenant des situations de bienveillance/ maltraitance
- Reprise du questionnaire

#### **Théorie**

#### Définition de la bienveillance

Exemples de bienveillance

#### Définition de la maltraitance

- Distinction de la maltraitance physique/verbale et/ou psychologique et/ou morale
- · Exemples de violences physiques
- Exemples de violences verbales et/ou psychologiques et/ou morales

#### Et le respect?

- Définition
- Le respect de l'intimité/vestimentaire/moral + exemples

#### Débat

• A partir d'exemples vécus !

# Analyse des réponses du questionnaire

#### Pistes de solutions

## Conclusion

## Remise du résumé essentiel de la formation

## Informations pratiques

- > Droit d'inscription 132,00 €
  - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Horaires
  - O Liège Ste Beuve
    - > Le 9 décembre 2025 De 9h à 16h
- Certificat AttestationAttestation de participation
- > Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

Reconnaissance

Cette formation est reconnue comme formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Ainés et de la Famille.

Formation agréée par la CoCOM.